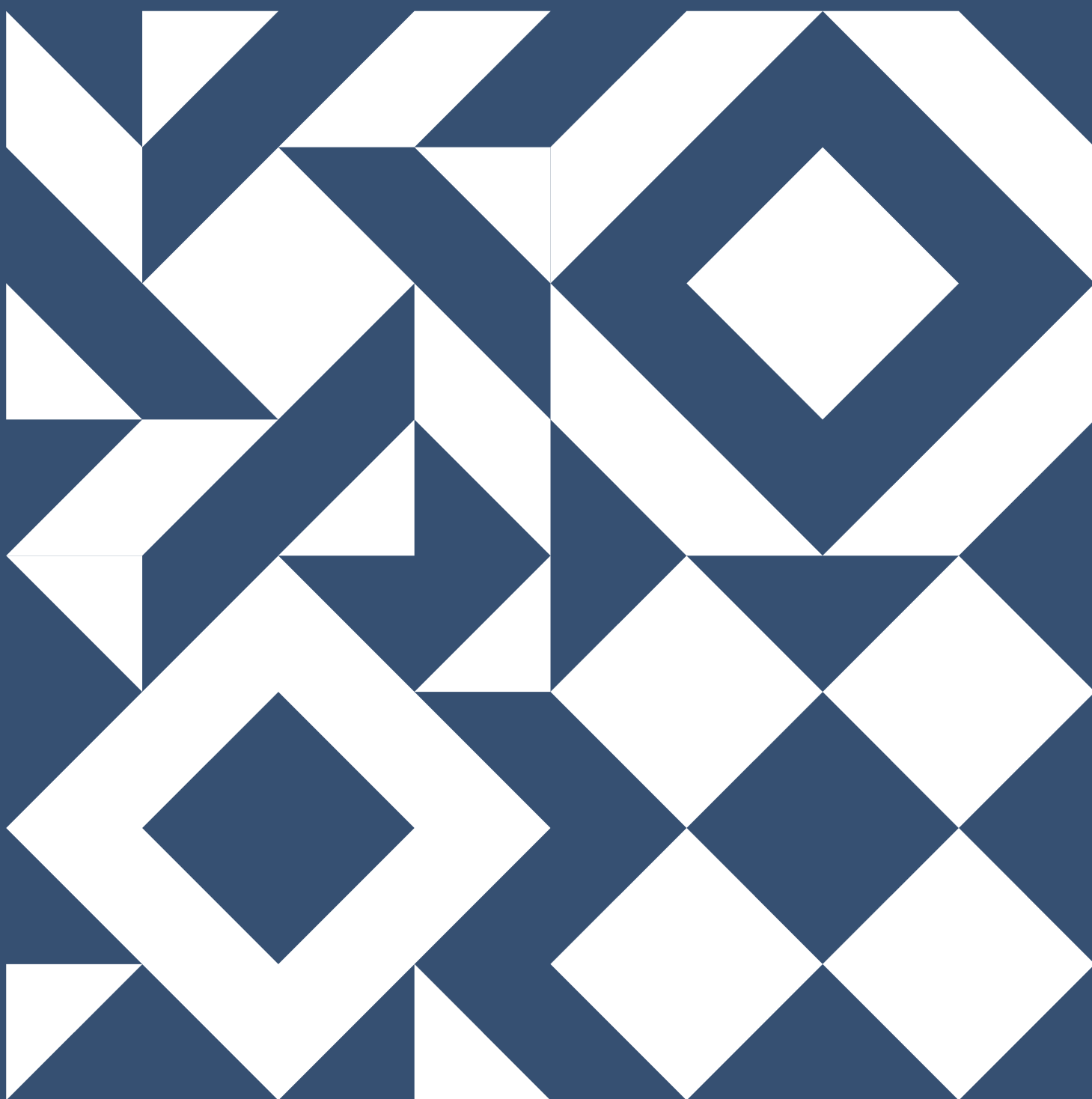
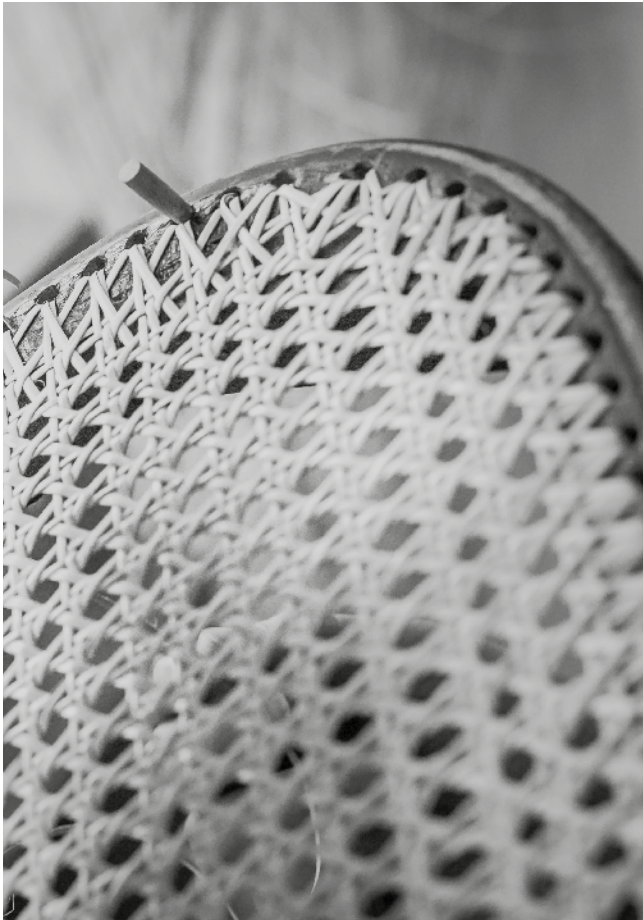
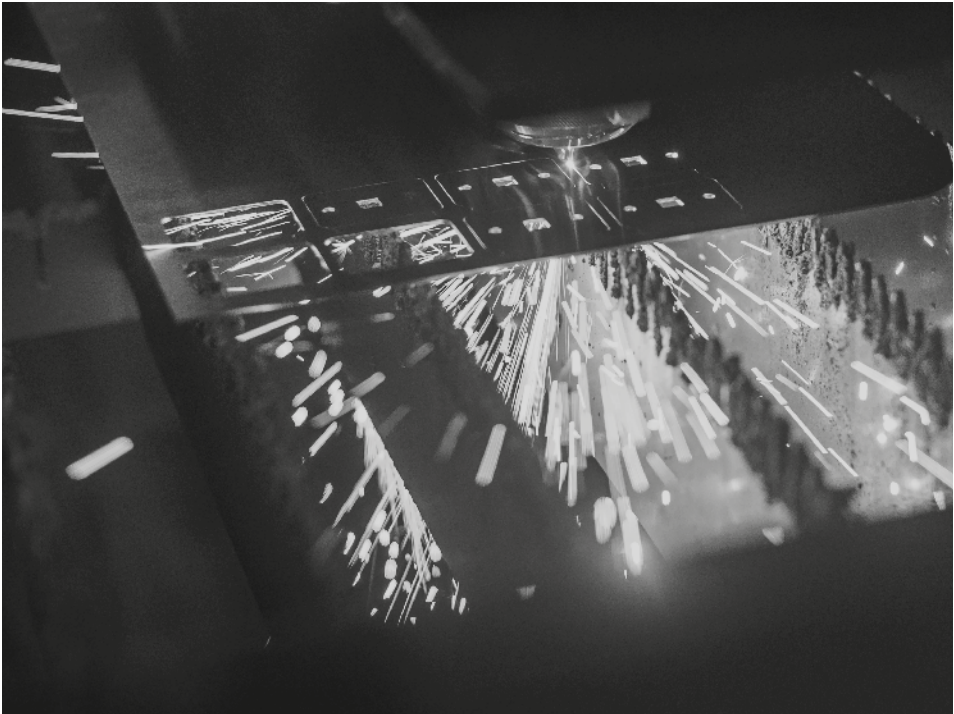


Rapport annuel 2022



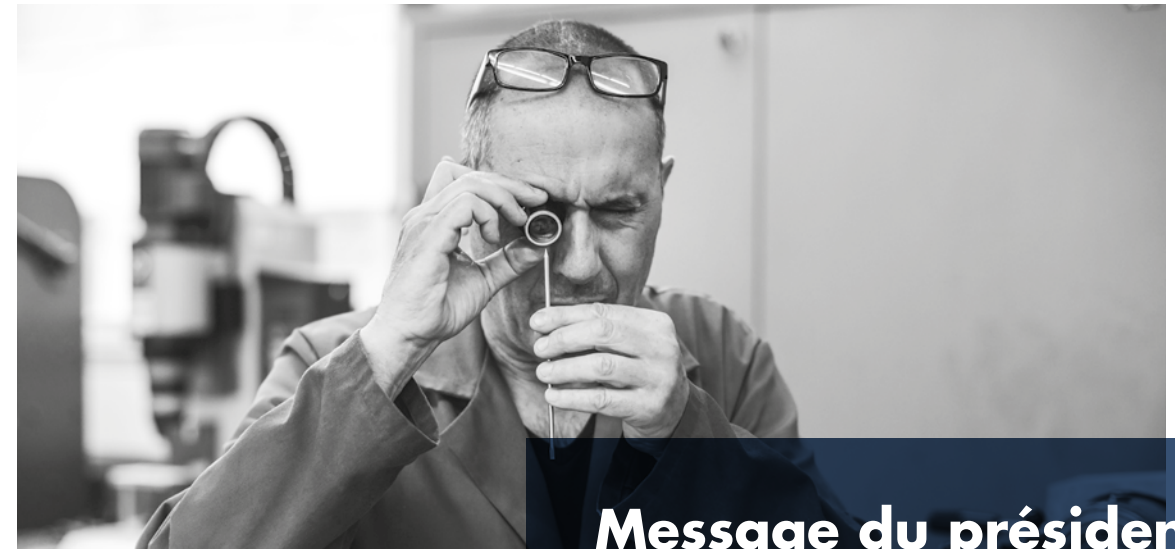




Sommaire 2022
Rapport annuel



Message du président et du directeur général	7
Actualités	10
Commentaires sur les états financiers au 31.12.2022	16
Bilan au 31.12.2022	18
Compte d'exploitation de l'exercice 2022	20
Annexe aux comptes annuels 2022	22
Tableau des flux de trésorerie 2022	33
Situation du personnel	34
Donateurs Sponsors	35



Message du président et du directeur général

**Chers partenaires,
Mesdames, Messieurs,**

Le présent rapport annuel permet de découvrir les multiples facettes et activités de la Fondation Alfaset et nous vous souhaitons d'ores et déjà une excellente lecture.

Retour à la normale après la crise sanitaire

La pandémie a eu un impact énorme sur la vie des personnes, des familles et des communautés. Le retour progressif vers la normale en 2022 a représenté, après deux ans de lutte marqués par des restrictions, un réel soulagement pour nos collaboratrices, collaborateurs et bénéficiaires.

60 ans d'expertise, cela se fête...

60 ans d'expertise ! Un des événements marquants de l'année 2022 a indéniablement été le week-end des portes-ouvertes qui s'est tenu les 4 et 5 novembre pour célébrer le jubilé des 60 ans d'existence et d'expertise de la Fondation Alfaset. Les festivités ont débuté avec la journée officielle du 4 novembre, en présence notamment de la Conseillère d'État Mme F. Nater ainsi que de ses services. Elle a réuni les acteurs politiques et partenaires socio-économiques. La journée du samedi, dédiée au grand public, a également été couronnée de succès. Elle a rassemblé plusieurs centaines de visiteurs sur les différents sites de la Fondation; dont beaucoup venaient de l'entourage des bénéficiaires. À cette occasion, le président ainsi que le directeur général adressent leurs vifs remerciements à toutes les personnes qui ont œuvré pour que les portes-ouvertes soient un vrai succès.

Développement des ateliers intégrés

Au niveau des activités des ateliers, nos efforts se sont en priorité concentrés sur la mise en place de deux nouveaux ateliers intégrés en entreprises (Von Bergen et Horotec). Ils correspondent aussi parfaitement à la stratégie du canton qui vise, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'inclusion des personnes vivant avec un handicap (LInCA), une inclusion totale des personnes dans tous les aspects de leur vie. Pour la création de ces ateliers nous avons transféré deux ateliers existants dans les locaux de ces deux sociétés. Le transfert n'a donc pas nécessité l'engagement de ressources supplémentaires, les acteurs sociaux étant déjà en place. Le partenariat avec l'entreprise Von Bergen est très ouvert : les collaborateurs peuvent exercer toutes les activités proposées sur le site en fonction de leurs compétences. Ils travaillent sans distinction visible parmi le personnel de l'entreprise partenaire. En apparence, ils ne travaillent plus à la Fondation Alfaset mais chez Von Bergen. Il s'agit d'un nouveau modèle qui est vraiment inclusif et qui pourrait être un exemple pour des développements futurs.

Offrir une prestation aux résidents 365 jours par année

Pour répondre à une demande du Canton et afin d'adapter le secteur résidentiel aux besoins du marché, nos bénéficiaires profitent désormais d'une prestation chaque jour de l'année. En plus de l'ouverture 365 jours par année, des réflexions sont actuellement menées afin de dynamiser le secteur. Elles prennent en compte tous les nouveaux éléments contextuels : approche de l'autodétermination qui est centrale dans notre concept, des nouveaux systèmes informatiques/SAP et un système qualité (ISO) etc. L'année prochaine, le secteur résidentiel fera peau neuve avec la mise en place d'une toute nouvelle organisation qui offrira des prestations qui répondent encore davantage aux besoins des bénéficiaires.



Principaux projets réalisés et en cours

Du côté du développement des projets qui s’inscrivent dans la stratégie globale de la Fondation, de nombreuses avancées ont eu lieu. Un des principaux projets initiés en 2022 est sans doute l’intégration de la Fondation Alfa-set dans un programme de durabilité. Parallèlement aux enjeux climatiques, se trouvent notamment la bonne santé et le bien-être, une éducation de qualité, un travail décent et une croissance économique et la réduction des inégalités parmi nos priorités. Désormais inscrit dans la stratégie et le fonctionnement de l’institution, le développement durable assure l’évolution dans le temps en respectant un système de valeurs sociales et environnementales.

Durant l’année 2022, notre logiciel de gestion SAP B1, qui a été mis en production en 2021, a évolué de manière significative à plusieurs niveaux. Il répond à une exigence de l’ASSO (autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale) de dresser des états financiers selon une norme reconnue à partir des comptes de l’année 2022. Une expertise de réévaluation des bâtiments a permis de reconstituer des fonds propres et de résoudre temporairement une problématique du bilan.

Des améliorations ont notamment été apportées pour permettre de calculer les prix, les quantités et les matériaux nécessaires pour la production et l’évaluation des stocks. Dans une optique de digitalisation progressive des processus de l’institution, le logiciel de gestion des salaires a été adapté afin de répondre aux besoins de la Fondation.

L’année 2022 a également été charnière par la mise en place de deux outils puissants d’analyse et de prise de décisions que sont la comptabilité analytique et Power BI. Ces outils permettent un suivi budgétaire, ainsi qu’une mesure de la performance des différents ateliers. Le tout fédérant à une meilleure clarté et compréhension des chiffres. De plus, la Fondation a mise en place, dans le cadre des dispositions relatives à la loi sur le travail, un concept de parentalité. Une démarche de gestion et de prévention de l’absentéisme reposant sur une analyse des données disponibles, l’établissement d’un diagnostic, la formation des cadres et la mobilisation des acteurs ont également été initiés. Pour favoriser le bien-être des collaboratrices, collaborateurs et bénéficiaires, des travaux préparatoires pour la mise en place d’un projet de vie à propos de l’accompagnement des bénéficiaires ont été mis en œuvre.

Entre besoins, envies et contraintes budgétaires

Quel est le bilan financier de la Fondation Alfaset en 2022 ? Pour notre Fondation, la COVID-19 a eu des répercussions significatives sur l’économie.

Notre Fondation est désormais tenue de publier ses comptes selon une norme reconnue, l’année 2022 a été pour la Fondation l’avènement de son premier bouclage comptable sous la norme SWISS GAAP RPC. L’objectif de cette norme étant de présenter les comptes selon le principe de la «vraie valeur», les différentes rubriques du bilan ont ainsi été évaluées à leur valeur économique. Cette réé-

valuation des différents postes du bilan s’est soldée par une plus-value comptable nette de CHF 11.7 mios qui a permis de reconstituer les fonds propres qui s’élèvent à CHF 11.3 mios à fin 2022. Le compte d’exploitation de l’année 2022 s’est soldé par un déficit de KCHF 312 contre KCHF 291 pour le budget correspondant. Sans une aide extraordinaire Covid de KCHF 725, reçue en 2022 pour l’année 2021, le déficit aurait été de l’ordre de KCHF 1’037.

La situation financière de notre institution s’est donc améliorée, mais la situation reste fragile. Les prochaines négociations qui devront être menées avec l’État pour la mise en place de nouveaux contrats de prestations pour les différentes missions qui nous sont confiées revêtent ainsi une grande importance. En effet, notre Fondation doit encore une fois demander que ses prestations soient reconnues à leur juste mesure, alors que notre environnement évolue sans cesse.

Remerciements

Pour conclure, nous adressons nos vifs remerciements à l’ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui par leur immense travail, leur dynamisme et l’authenticité avec laquelle ils s’engagent chaque jour au côté des personnes vivant avec un handicap qui choisissent de nous faire confiance, témoignent de leur attachement à nos missions. Nos sincères remerciements s’adressent également à nos partenaires industriels, sociaux et institutionnels et, bien sûr, à l’État. Enfin, nous exprimons notre reconnaissance aux membres de la direction et aux membres du Conseil de Fondation.

Grace à l’engagement constant de toutes et tous, nous assurons encore et toujours, la pleine réussite de l’accomplissement de nos différentes et passionnantes missions au service des personnes vivant avec un handicap.



Didier Berberat | Président du Conseil de Fondation

René Barbezat | Directeur général

Actualités

60 ans / Portes ouvertes



L'année 2022 a marqué les 60 ans de la Fondation Alfaset. Afin de célébrer cet évènement des portes ouvertes ont été organisées. Le vendredi 4 novembre, une partie officielle sur invitation a eu lieu avec la présence de clients, partenaires sociaux et représentants de divers organes étatiques. A cette occasion, des visites guidées ont été organisées pour les invités, une table ronde sur le sujet de l'inclusion a permis à divers intervenants de s'exprimer sur ce thème ainsi que de répondre aux diverses questions. Le samedi 5 novembre, la Fondation a ouvert ses portes au public sur tous ses sites.

Les visiteurs ont eu la possibilité de découvrir les nombreux métiers ainsi que les mesures d'accompagnement proposés aux bénéficiaires de l'institution. Une journée couronnée par un vif succès. En effet, plusieurs centaines de personnes qui se sont rendues sur chaque site pour célébrer ce jubilé.

Depuis 1962, la mission de la Fondation Alfaset est d'accompagner les personnes vivant avec un handicap dans leur insertion socio-professionnelle. Aujourd'hui, la structure a grandi : elle emploie environ 730 personnes dont 550 vivant avec un handicap ou en réinsertion. Cette journée a été l'occasion pour les visiteurs de décou-

vrir cet univers. Entre défis et succès, l'accompagnement adapté proposé par la Fondation permet à chacun/e de s'engager à son rythme dans son projet personnel, selon ses capacités. Ainsi, les bénéficiaires ont eu l'occasion de démontrer les compétences acquises et développées en présentant leur travail effectué au sein des ateliers. Les équipes éducatives ont également eu la possibilité de présenter le secteur résidentiel ainsi que l'accompagnement social ambulatoire.

Cet anniversaire a été l'opportunité de poser un regard sur les 60 dernières années et le savoir-faire développé tant en terme de travail social qu'industriel. De nouveaux défis sont toutefois encore nombreux à relever. En effet, la typologie des bénéficiaires a changée et ces derniers désirent vivre avec de plus en plus d'autonomie, ce qui demande à une institution telle que la nôtre de s'adapter, notamment dans le domaine de l'inclusion.

Désormais, l'avenir - pour la Fondation Alfaset - est synonyme de veiller à ce que chaque bénéficiaire puisse participer aux décisions qui le concerne et être inclus dans la société.



Showroom



A l'occasion du 60ème anniversaire de la Fondation et pour marquer cet événement, nous avons créé un petit showroom/musée qui présente une rétrospective des divers jeux en bois que nous avons produits au cours des 40 dernières années. Cela a commencé avec des jeux pédagogiques et des puzzles pour finalement produire principalement des grands jeux à haute valeur ajoutée. Nous sommes fiers de dire que nos jeux sont reconnus pour leur qualité et leurs finitions au niveau international.

Bien que notre clientèle se trouve principalement en Europe, nous avons remarqué un intérêt croissant de la part de l'Amérique du Nord et de l'Asie pour nos créations. Nous sommes ravis de pouvoir partager cette passion pour les jeux en bois avec un public plus large grâce à notre nouveau showroom/musée.

Ce nouvel espace offre aux visiteurs la possibilité de découvrir nos créations passées et présentes. En s'annonçant à la réception, il est possible de visiter le showroom/musée et d'en apprendre davantage sur l'histoire de notre Fondation ainsi que sur les différentes étapes de production de nos jeux en bois. De plus, il est également possible d'acheter nos productions actuelles sur place.

Nous sommes ravis de pouvoir offrir à nos clients un espace qui reflète notre passion et notre engagement pour nos métiers. Nous nous réjouissons d'accueillir nos visiteurs et de leur faire découvrir l'univers des jeux en bois.

Ateliers intégrés

La Fondation Alfaset a ouvert de nouveaux ateliers intégrés chez Von Bergen et Horotec en 2022. Ce développement a permis d'intégrer complètement dans le flux de production des entreprises partenaires, des personnes vivant avec un handicap. Ces nouveaux ateliers ne sont pas des créations de nouveau postes de travail, mais d'un déplacement d'ateliers existants.

Les nouveaux ateliers intégrés permettent aux bénéficiaires de développer leurs compétences professionnelles et d'améliorer leur employabilité en travaillant dans un environnement professionnel inclusif.

Les bénéficiaires sont encadrés par des maîtres socio-professionnels expérimentés au sein des ateliers de Horotec et Von Bergen. Ils ont l'opportunité de travailler sur différentes tâches et missions, telles que le montage de pièces, l'assemblage de produits ou la préparation de commandes. Les bénéficiaires sont intégrés à l'entreprise, ce qui leur permet de travailler en étroite collaboration avec les autres collaborateurs de ces entreprises.

Ces nouveaux ateliers intégrés présentent des avantages pour toutes les parties concernées. Les bénéficiaires ont l'opportunité de développer leurs compétences professionnelles et de travailler dans un environnement inclusif, ce qui leur permet d'améliorer leur estime de soi et leur qualité de vie. Les entreprises partenaires peuvent bénéficier des compétences ainsi que de leurs talents tout en contribuant à l'intégration sociale et professionnelle de personnes vivant avec un handicap.



Bureautique



La Fondation Alfaset a récemment fait face à une situation qui a mis en lumière la nécessité de développer de nouveaux ateliers pour accompagner les personnes en situation de handicap ayant une expérience professionnelle préalable dans les domaines de l’administration et de la bureautique.

Suite aux observations socioprofessionnelles remontées par les différents acteurs des ateliers, il est apparu que plusieurs personnes présentes au sein de la Fondation avaient un parcours de vie professionnel antérieur principalement axé sur les emplois administratifs, la Fondation a réalisé que les postes en «bureautique» et «administration» n’étaient pas forcément accessibles voire inexistants au sein de l’institution.

Cette situation a provoqué une frustration professionnelle et personnelle chez ces personnes, qui ont ressenti un refus de leur donner la possibilité de mettre en application leurs compétences. Cependant, des tests effectués au sein d’un atelier par une maîtresse socio-professionnelle ont démontré une réelle volonté de partage et d’implication de la part de ces personnes.

Face à cette situation, la Fondation Alfaset a pris la décision de remplacer un atelier existant par le nouvel atelier bureautique qui permettra d’accompagner les bénéficiaires ayant une expérience professionnelle préalable dans les domaines de l’administration et de la bureautique.

L’objectif de cet atelier est d’offrir à ces personnes, la possibilité de développer leur identité professionnelle au sein de l’entreprise et de leur permettre de mettre en pratique leurs compétences acquises lors de leur parcours professionnel antérieur, et/ou également à des personnes qui ont un intérêt certain avec le domaine de la bureautique ou de l’administration.

La création de ce nouvel atelier permet de répondre à un besoin crucial des personnes en situation de handicap ayant une expérience professionnelle préalable dans ce domaine ou simplement curieux de découvrir celui-ci. Cette initiative représente une avancée significative pour la Fondation Alfaset dans son engagement à offrir un accompagnement adapté à ses bénéficiaires et à leur permettre de développer leur potentiel professionnel et personnel.



Concept parentalité

La Fondation Alfaset a mis en place un concept maternité dans le but de protéger les femmes enceintes sur le lieu de travail, les femmes ayant accouché ainsi que les mères qui allaitent. Avec les modifications législatives entrées en vigueur, la Fondation s’est alignée sur les nouvelles recommandations de la loi sur les congés maternité, paternité et parentalité; nous parlons désormais de concept parentalité.

Ces changements impliquent la mise à disposition de salles de maternité spécialement dédiées aux collaboratrices enceintes ou allaitantes ainsi que l’augmentation des jours de congé paternité.

Installées sur chaque site, les chambres maternité permettent aux collaboratrices enceintes de se reposer en cas de besoin et ainsi, vivre leur grossesse avec plus de sérénité sur le lieu de travail. Ces salles de repos peuvent également être utilisées par les collaboratrices qui allaitent.

Insertion et formation professionnelle

L’année 2022 a connu un développement de l’offre d’accompagnement avec la coordination en insertion et les formations pour les jeunes bénéficiaires de nos ateliers.

Insertion

L’activité du Coordinateur en Insertion dans l’institution a véritablement pris son essor. Le développement de l’insertion professionnelle est stratégique pour la Fondation. En effet, elle offre une ouverture vers le marché libre du travail.

Cette perspective suscite l’intérêt grandissant des services placeurs (OAI, Services Sociaux) et surtout de nos bénéficiaires qui trouvent ici un espoir de réintégrer le 1er marché de l’emploi. On enregistre une augmentation des sollicitations, externes et internes.

Services placeurs et bénéficiaires perçoivent désormais Alfaset comme un tremplin et non plus comme une «voie de garage».



Formation

Les 2 premiers apprentis (conciergerie et cuisine) de la Fondation arriveront au terme de leur formation pratique INSOS (FPra) en juin 2023, avec l’appui de mesures AI, cette formation est sanctionnée par un diplôme. Une des aspirations est de permettre aux jeunes, par le biais de l’accompagnement dans la formation, de dédramatiser les aspects «études/formations».

Ce type de formation suscite un engouement chez plusieurs bénéficiaires qui souhaitent accéder à une formation et au diplôme reconnaissant leurs compétences. Il est donc temps d’étendre cette certification à l’ensemble des métiers présents dans la Fondation Alfaset. Plusieurs maîtres socioprofessionnels ont annoncé leur intérêt pour la mise en place de formation FPra. Il s’agit désormais de leur donner le temps nécessaire à l’élaboration des modules de formation.

L’Attestation fédérale de Formation Professionnelle (AFP) est également une voie de qualification que la Fondation Alfaset souhaite développer pour certains jeunes bénéficiaires qui ont pu consolider leurs compétences de base (soft skills) au travers de leurs activités dans nos ateliers, atteignant les prérequis pour entrer en formation.

Les ressources offertes par la diversité des métiers de la Fondation permettent d’envisager un positionnement d’Alfaset en tant qu’entreprise formatrice dans différents domaines et à plusieurs niveaux de formation.

Projet développement durable



Un projet stratégique a été initié début 2022 concernant le développement durable au sein de la Fondation. Une première étape a consisté à établir les bases du projet avec une définition et priorisation des objectifs.

Que signifie exactement le développement durable?

Il est basé sur 3 Axes :

- Social : garantir à tous un accès aux ressources et services de base (éducation, santé, alimentation, ...) pour satisfaire nos besoins, réduire les inégalités et maintenir la cohésion sociale.
- Économique : créer une économie innovante et prospère, écologique et socialement responsable.
- Environnemental : assurer des activités humaines pour limiter les impacts environnementaux, préserver les écosystèmes et les ressources naturelles à long terme.

Pourquoi se lancer dans ce projet?

Cela engage la Fondation dans une responsabilité sociétale. En étant proactif aujourd’hui cela nous évitera de devoir être réactif dans le futur, et de nous adapter à un nouveau concept économique. Permettre des économies lors de choix à effectuer pour le fonctionnement et/ou les investissements via une réflexion de développement durable.

Comment ce projet se met-il en place?

En intégrant le programme de durabilité Swiss Triple Impact

- En mettant en place des synergies de solutions.
- En participant à des ateliers avec d’autres fondations et entreprises.

Le projet va se poursuivre en 2023 avec l’établissement et la mise en œuvre d’un plan d’action via un groupe de projet en interne regroupant la plupart des services de la Fondation (Montagnes et Littoral).



Centre Neuchâtois de Réhabilitation (CNR) et Ateliers Partenaires

Une réorganisation du Centre Neuchâtois de Réhabilitation (CNR) et des Ateliers Partenaires a eu lieu en 2022. Cette réorganisation implique la nomination d’un seul responsable pour les deux structures offrant des services d’accompagnement dans les montagnes neuchâtoises et sur le littoral. Cette décision a été prise afin de simplifier l’accès à ces prestations proposées sur les différents sites. La réorganisation s’accompagne également de développements significatifs dans les ateliers d’activités créatives, notamment avec une collaboration renforcée avec l’école d’arts visuel de Neuchâtel et diverses manifestations culturelles dans le Canton de Neuchâtel. En outre, l’activité de sérigraphie a été développée au cours de l’année. Dans le domaine de packaging nous avons également renforcé davantage notre collaboration avec l’industrie.

Cette réorganisation a déjà porté ses fruits avec une augmentation significative du nombre de personnes inscrites aux Ateliers Partenaires et CNR. En effet, le nombre d’inscriptions est passé de 42 à 130 personnes, témoignant de l’attrait de ces ateliers pour les bénéficiaires.



Certification RABC



Notre blanchisserie industrielle a reçu le renouvellement de sa certification RABC en 2022.

Que signifie RABC?

RABC signifie « Risk Analysis Bio-contamination Control ».

Pourquoi sommes-nous certifiés?

La démarche RABC est un gage de sérieux autant que d’efficacité. Les clients faisant appel à une blanchisserie qui revendique cette méthode leur permet de s’assurer de travailler avec une entreprise de qualité, fiable et expérimentée.

En quoi consiste le système RABC?

La démarche RABC en blanchisserie et buanderie permet d’évaluer et de contrôler les risques de contamination biologique dans le domaine de l’entretien et du nettoyage des vêtements et du linge professionnel.

La mise en place de cette norme a pour but d’asseoir un dispositif de management garantissant un niveau d’hygiène microbiologique optimal dans le domaine du textile.



Commentaires sur les états financiers au 31 décembre 2022

Norme RPC

Depuis l'exercice 2021, la Fondation Alfaset est tenue de dresser ses états financiers selon une norme reconnue car, durant deux exercices successifs, deux des trois valeurs-seuils suivantes ont été dépassées:

- Total du bilan : CHF 20 millions.
- Chiffre d'affaires : CHF 40 millions.
- Effectif : 250 emplois à plein temps en moyenne annuelle.

Le Conseil de Fondation a fait le choix des normes Swiss GAAP RPC.

L'Autorité de surveillance des fondations (ASSO) a accordé un délai supplémentaire d'une année pour la présentation des comptes annuels selon une norme reconnue. Les comptes 2022 ont donc été établis pour la première fois selon les normes Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels 2021 ont été retraités afin de permettre une comparaison entre les deux exercices.

La mise en place de la norme Swiss GAAP RPC a impliqué une réévaluation d'actifs et la constitution de provision pour déterminer la vraie valeur des actifs et des passifs. Ces opérations ont généré une plus-value de KCHF 11'752 qui a été enregistrée dans une réserve de réévaluation RPC au sein des fonds propres.

La plus-value susmentionnée a permis de reconstituer les fonds propres de la Fondation, ceux-ci passant de KCHF – 208 à KCHF 11'545 dans les comptes retraités du 31 décembre 2021.

Compte d'exploitation 2022 par secteur d'activités

Le compte d'exploitation 2022 qui a également été tenu selon la norme Swiss GAAP RPC se répartit comme suit en fonction des différentes prestations et contrats signés avec nos partenaires :

- Alfaset historique comprenant le secteur résidentiel, les ateliers productifs et le centre de jour; cette entité fait l'objet d'un contrat de prestations avec le Canton de Neuchâtel.
- Le CNR (centre neuchâtelois de réhabilitation psychosociale) qui a été créé en 2019 avec l'arrivée d'une nouvelle structure à Neuchâtel; un contrat de prestations spécifique a été signé avec le Canton de Neuchâtel.
- Les Ateliers Partenaires (ateliers à vocation sociabilisante, sans exigence de rendement) ont été intégrés à notre institution en mai 2021. Cette activité est également une mission confiée par le Canton de Neuchâtel sous le régime de la couverture du déficit.
- Les produits orthopédiques qui font l'objet d'un contrat de collaboration avec le CICR depuis le 1er janvier 2020.

Les comptes 2022 de ces différents secteurs d'activités se présentent comme suit :

Comptes de l'année 2022 par secteur d'activités

	Alfaset historique	Alfaset historique	Alfaset historique	Centre neuchâtelois de réhabilitation	Ateliers Partenaires	Produits orthopédiques	Total
	Ateliers	Résidentiel	Total	CNR			Activité Fondation
Produits d'exploitation	16'916	8'156	25'072	812	1'918	3'604	31'406
	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF
Ventes tiers	4'297	31	4'328	10	94	3'566	7'998
Facturations intra-canton	102	3'197	3'299	0	11	0	3'310
Facturations extra-canton	331	1'295	1'626	2	37	32	1'697
Facturation AI	613	17	630	3	57	0	690
Autres	10'827	3'616	14'443	797	1'719	6	16'965
Produits exceptionnels	746	0	746	0	0	0	746
Charges de personnel	-12'216	-4'084	-16'300	-738	-1'139	-650	-18'827
Salaires	-9'858	-3'311	-13'169	-569	-921	-532	-15'191
Charges sociales	-2'169	-761	-2'930	-139	-210	-116	-3'395
Autres charges	-189	-12	-201	-30	-8	-2	-241
Autres charges d'exploitation	-6'090	-3'009	-9'099	-237	-781	-2'774	-12'891
Achats	-1'539	-480	-2'019	-10	-56	-983	-3'068
Amortissements	-858	-10	-868	-12	-4	-76	-960
Loyers payés	-1'475	-740	-2'215	-76	-250	-68	-2'609
Entretien et réparation	-500	-76	-576	-3	-14	-22	-615
Bureau et administration	-938	-1'135	-2'073	-118	-425	-82	-2'698
Ménage	-45	-384	-429	-1	-3	-1	-434
Energie et eau	-322	-55	-377	-5	-7	-23	-412
Intérêts	-280	-51	-331	-9	-16	0	-356
Autres	-131	-77	-208	-3	-3	-79	-293
Charges exceptionnelles	-2	-1	-3	0	-3	-1'440	-1'446
Résultat comptable exploitation	-1'390	1'063	-327	-163	-2	180	-312

Les charges extraordinaires comprennent pour, KCHF 1'440, l'attribution à une réserve de fluctuation de la part de résultat des produits orthopédiques qui dépasse le 5% du chiffre d'affaires ; ceci en application du contrat que nous avons signé avec le CICR.

Les comptes de l'entité Alfaset historique ont bénéficié de la part de l'État d'une aide extraordinaire Covid 19 concernant les comptes 2021. Celle-ci a été enregistrée dans les produits exceptionnels pour un montant de KCHF 750.

L'État s'est par ailleurs engagé à couvrir la moitié du déficit restant, jusqu'à concurrence de KCHF 500. Le montant définitif de cette subvention n'étant pas connu lors de l'établissement du rapport annuel, il n'a pas pu être enregistré dans les comptes 2022 et le sera dans ceux de 2023.

La situation financière s'est améliorée par rapport à l'année précédente, ceci notamment grâce à l'aide extraordinaire reçue du Canton de Neuchâtel. Cette aide a toutefois un caractère exceptionnel et notre institution ne pourra pas en bénéficier chaque année. Après déduction de ces aides extraordinaires, les comptes 2022 présentent un déficit structurel de l'ordre de CHF 1 mio.

La réserve de fluctuation de la Fondation induite par la mise en place de la norme RPC permet de résoudre pour quelques années la problématique de l'insuffisance des fonds propres qui figurait au bilan du 31 décembre 2021. Il est toutefois indispensable qu'un équilibre soit trouvé au niveau des résultats d'exploitation le plus rapidement possible. Les négociations avec l'État concernant des financements pour renouveler les contrats de prestations et faire reconnaître nos prestations réelles seront très importantes à cet égard.



Bilan au 31 décembre 2022

	31.12.2022	31.12.2021
Actif	CHF	CHF
Actif circulant		
Liquidités	2'058'525,43	3'044'944,94
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1'709'284,31	1'436'910,63
• Industriels	1'101'069,16	841'082,95
• Pensionnaires	862'737,40	802'055,15
• Ducroire	-254'522,25	-206'227,47
Autres créances à court terme	807'167,74	633'529,59
• Envers des tiers	761'076,65	586'047,31
• Envers une Fondation proche	46'091,09	47'482,28
Stocks et travaux en cours	1'528'814,49	1'503'111,44
Actifs de régularisation	647'541,24	89'605,24
Couverture du déficit	-35'512,36	-296'688,81
• Solde déficit exercice en cours / quid 2022 pour ateliers part.	–	-35'449,37
• Soldes déficits exercices antérieurs	-35'512,36	-261'239,44
Total de l'actif circulant	6'715'820,85	6'411'413,03
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles	23'690'837,01	24'195'331,73
• Immeubles	20'739'433,19	21'049'000,00
• Mobilier, équipements, installations	1'883'023,84	2'184'862,68
• Equipements de l'atelier „produits orthopédiques“	424'215,40	497'730,07
• Véhicules	192'056,00	164'386,39
• Informatique	75'793,51	98'526,62
• Immobilisations en cours	376'315,07	200'825,97
Immobilisations incorporelles	1'020'914,61	987'960,55
• Logiciels	1'005'169,99	796'533,34
• Immobilisations en cours	15'744,62	191'427,21
Immobilisations financières	928'998,49	973'552,89
• Créance, mesures compensatoires	752'105,00	799'115,00
• Dépôts de garantie	176'893,49	174'437,89
Total de l'actif immobilisé	25'640'750,11	26'156'845,17
Total de l'actif	32'356'570,96	32'568'258,20

	31.12.2022	31.12.2021
Passif	CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prest. de services	1'051'513,64	859'299,40
• Envers des tiers	1'051'513,64	859'299,40
Dettes à court terme portant intérêts	9'076'700,00	9'577'700,00
• Avance à terme fixe	8'650'000,00	9'151'000,00
• Prêts hypothécaires	265'000,00	265'000,00
• Envers CPCN	161'700,00	161'700,00
Autres dettes à court terme	730'954,05	1'093'113,69
• Envers des tiers	700'954,05	563'113,69
• Dettes envers l'Etat de Neuchâtel	30'000,00	530'000,00
Passifs de régularisation	102'769,37	389'086,98
Provisions à court terme	625'294,23	540'918,52
• Provision pour non-conformité	11'779,25	13'000,00
• Provision vacances et heures supplémentaires	514'315,75	527'918,52
• Provision litige	99'199,23	–
Total des capitaux étrangers à court terme	11'587'231,29	12'460'118,59
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêts	7'057'166,90	7'483'866,90
• Prêts hypothécaires	4'451'843,90	4'716'843,90
• Envers des tiers	180'000,00	180'000,00
• Envers CPCN	2'425'323,00	2'587'023,00
Autres dettes à long terme	154'565,34	297'193,01
• Envers des tiers	112'429,34	225'057,01
• Dettes envers l'Etat de Neuchâtel	42'136,00	72'136,00
Total des capitaux étrangers à long terme	7'211'732,24	7'781'059,91
Fonds affectés		
Fonds de fluctuation Office Assurance Invalidité	524'579,45	537'883,66
Fonds de fluctuation atelier „produits orthopédiques“	1'685'105,94	244'384,30
Total des fonds affectés	2'209'685,39	782'267,96
Fonds propres		
Capital	140'000,00	140'000,00
Résultat reporté	-544'579,30	-347'689,60
• Solde au 1er janvier	-347'689,60	532'010,23
• Résultat de l'exercice	-311'579,70	-994'389,83
• Subvention additionnelle / prestation additionnelle	114'690,00	114'690,00
Réserve de réévaluation RPC	11'752'501,34	11'752'501,34
Total des fonds propres	11'347'922,04	11'544'811,74
Total du passif	32'356'570,96	32'568'258,20

Compte d'exploitation
de l'exercice 2022



Produits d'exploitation	2022	2021
	CHF	CHF
Revenus provenant de la compensation des coûts :		
• intra-cantonale	3'310'215,30	3'285'563,20
• extra-cantonale	1'696'007,20	1'672'887,15
Revenus provenant des mesures OAI	689'699,44	680'609,05
Revenus provenant des ventes ateliers	7'420'503,82	6'263'436,42
Revenus des loyers et intérêts du capital	36'220,80	32'551,49
Revenus de la restauration	613'412,14	544'575,45
Revenus provenant de prestations de services à des tiers	103'610,27	165'924,33
Autres revenus	23'914,55	15'323,00
Total des revenus d'exploitation	13'893'583,52	12'660'870,09
Revenus selon contrats de prestation	11'893'699,80	11'893'699,80
Avances sur contrat couverture du déficit	1'720'662,00	1'174'310,63
Total des subventions d'exploitation	13'614'361,80	13'068'010,43
Total des produits d'exploitation	27'507'945,32	25'728'880,52

Charges d'exploitation	2022	2021
	CHF	CHF
Achats matières et sous traitance ateliers	-1'685'474,49	-2'012'384,19
Variation de stock	25'703,05	60'800,00
Total des achats	-1'659'771,44	-1'951'584,19
Salaires et charges sociales	-18'586'374,94	-18'308'501,25
Autres charges du personnel	-139'517,62	-140'315,25
Honoraires pour prestations de tiers	-100'316,69	-70'380,21
Total frais de personnel	-18'826'209,25	-18'519'196,71
Frais de locaux	-1'771'320,98	-1'689'969,87
Entretien et réparations des immobilisations	-712'354,38	-706'547,46
Bureau et administration	-992'857,73	-971'618,30
Produits alimentaires et boissons	-1'237'333,67	-1'148'909,82
Ménage	-63'341,90	-68'589,72
Ecole, formation et loisirs	-60'306,71	-40'388,86
Autres charges d'exploitation	-232'373,02	-201'819,56
TVA - Impôt préalable non récupérable	-205'891,38	-215'987,02
Total des autres charges d'exploitation	-5'275'779,77	-5'043'830,61
Amortissement	-961'026,00	-819'771,40
Total des amortissements	-961'026,00	-819'771,40
Total des charges d'exploitation	-26'722'786,46	-26'334 382,91
Résultat d'exploitation	785'158,86	-605'502,39
Produits financiers	6'966,76	978,60
Charges financières	-362'675,90	-351'919,66
Résultat financier	-355'709,14	-350'941,06
Produits exceptionnels	789'692,85	824'850,66
Charges exceptionnelles	-103'304,84	-562'576,16
Résultat exeptionnel	686'388,01	262'274,50
Dissolution / attribution fonds OAI	13'304,21	-55'964,13
Attribution fonds atelier „produits orthopédiques“	-1'440'721,64	-244'256,75
Variation des fonds affectes	-1'427'417,43	-300'220,88
Résultat de l'exercice	-311'579,70	-994'389,83



Annexe aux comptes annuels 2022

1. Bases et organisations

Formes juridique Fondation

Bases juridique Statuts de la Fondation (dernière modification le 28 octobre 2020)

La Fondation a pour but la création et l'exploitation d'ateliers et de foyers destinés à l'accompagnement socio-éducatif et socio-professionnel de personnes en situation de handicap pour leur permettre d'améliorer leur situation morale, matérielle, sociale et favoriser ainsi leur intégration dans la société.

Les bénéficiaires de la Fondation sont en priorité les personnes qui bénéficient des prestations de la Loi fédérale sur l'assurance-invalidité. La Fondation peut en outre offrir des prestations à d'autres personnes invalides ou en difficultés sociales répondant aux critères d'admission de la Fondation.

Elle est régie par ses statuts et par les dispositions des articles 80 et suivants du Code Civil Suisse.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps est supérieur à 250 emplois en moyenne annuelle

Membres du Conseil de Fondation

Président	Berberat Didier Signature collective à 2
Vice-président	Perrin Pierre-Yves Signature collective à 2
Membres	Barras Köhnlein Laurence, Colella Massimiliano Blandenier Alain, Locatelli Silvia Christe Nathalie, Favre Thierry

Autres personnes ayant la signature

Directeur général	Barbezat René-Pierre Signature collective à 2
Directeur / trice	Lohri Yves Signature collective à 2 Minger Sophie Signature collective à 2

Organe de révision

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA, La Chaux-de-Fonds

Autorité de surveillance

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Lausanne

2. Principes de présentation et d'évaluation

Conformément aux dispositions du Code des obligations alfas et a procédé à un changement de normes comptables en 2022. Les comptes annuels sont désormais présentés selon les normes Swiss GAAP RPC et non plus selon les dispositions du Code des Obligations. A cet effet, les comptes annuels au 31 décembre 2021 ont également été retraités permettant ainsi la comparaison entre les deux exercices. Ce changement de méthode comptable a eu un impact sur les fonds libres de CHF 11'752'501.34 au 31 décembre 2021. Le tableau présenté au chiffre 3.8 présente le détail et l'évolution des fonds libres.

Les présents états financiers donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Fondation alfas. Ils ont été établis conformément à l'ensemble des directives existantes, des recommandations comptables et de reporting des Swiss GAAP RPC. Les états financiers sont basés sur le principe des coûts d'acquisition historiques et sur le principe de continuité d'exploitation.

Les principales méthodes comptables à la base des états financiers sont conformes aux informations présentées ci-après :

2.1 Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en francs suisse à leur cours à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date du bilan sont convertis en francs suisses au cours de clôture AFC selon le tableau ci-dessous. Les différences de change résultant de la conversion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Cours de clôture

EUR 0,98

USD 0,92

2.2 Liquidités

La trésorerie au bilan comprend les caisses et les avoirs en banque et poste. Ils sont enregistrés à leur valeur nominale.

2.3 Créances résultant de la vente de biens et de prestation de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont comptabilisées à leur valeur nominale sous déduction d'une provision pour créances risquées. Celles-ci sont calculées selon la méthode suivante :

Risques spécifiques provisionnés à 100%

Les autres montants, supérieurs à CHF 2'000, font l'objet d'une analyse individuelle. La variation de la provision pour créances douteuses ainsi que les pertes sur créances clients sont comptabilisées dans les autres charges d'exploitation.

2.4 Stocks et travaux en cours

Les matières premières sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si elle est inférieure. Les produits finis sont évalués à la valeur la plus faible entre leur coût de production et la valeur de marché. Des ajustements de valeur sont effectués pour tenir compte du risque de non écoulement des différents types de stocks.

2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

A l'exception des immeubles, les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés de manière linéaire selon la durée de vie économique estimée des immobilisations qui est présentée dans le tableau ci-dessous.

Si cela s'impose d'un point de vue économique, des corrections de valeur exceptionnelles sont constatées. Les frais d'entretien et de réparation sans impact sur la valeur d'usage et sur la durée de vie de l'immobilisation sont imputés directement au compte de résultat de la période.

Les immeubles ont été réévalués au 31 décembre 2021 à leur valeur de marché sur la base d'une expertise effectuée par des professionnels de la branche. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire en fonction de la durée de vie économique.

	Durée	Méthode
Immeubles	50 – 67 ans	linéaire
Véhicules	5 – 10 ans	linéaire
Mobilier, équipements, installations	8 – 15 ans	linéaire
Informatique et logiciels	5 – 8 ans	linéaire
Equipements de l'atelier „produits orthopédiques“	8 – 10 ans	linéaire

2.6 Immobilisations en cours

Il s'agit d'immobilisations qui n'ont pas encore été mises en service. Aucun amortissement n'a été comptabilisé sur cette rubrique.

2.7 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur valeur nominale. S'agissant de la créance issue des mesures compensatoires, la diminution annuelle de CHF 47'010 correspond à l'amortissement du prêt conclu en vue de son financement.

2. Principes de présentation et d'évaluation (suite)

2.8 Subventions d'exploitation

Depuis le 1er janvier 2020 le financement est assuré sur la base de deux contrats de prestations conclus avec l'Etat de Neuchâtel. Ils sont calculés sur la base de barèmes tarifaires multipliés par des heures travaillées pour les ateliers et par des journées pour le secteur résidentiel. Par ailleurs, le secteur des Ateliers Partenaires, intégré depuis mai 2021, est financé selon le système dit de la couverture du déficit.

2.9 Capitaux étrangers à court et long terme

Cette rubrique englobe les fournisseurs et autres créanciers, les prêts, les avances à terme et les hypothèques. Ils sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les frais de transaction encourus sont comptabilisés directement dans le compte de résultat. Les dettes financières figurent au bilan avec les capitaux étrangers à court terme, sauf si la Fondation dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette jusqu'à au moins 12 mois après la date de clôture.

2.10 Fonds affectés

Le fonds de fluctuation Office Assurance Invalidité (OAI) varie chaque année en fonction des coûts de fonctionnement. Le fonds de fluctuation atelier „“produits orthopédiques”” varie chaque année de la part excédant le 5% du chiffre d'affaires net de l'atelier. Ce fonds est destiné à couvrir des pertes futures ou à financer le développement de projets.

2.11 Provisions

Les provisions sont comptabilisées :

- lorsque la Fondation a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés
- lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation
- lorsqu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être faite

Voir le tableau d'évolution des provisions en page 23.

2.12 Reconnaissance des revenus

Les produits d'exploitation proviennent de la vente de biens et de services dans le cadre des affaires courantes au cours de la période sous revue. Les revenus sont comptabilisés lorsque les risques et avantages significatifs liés à la propriété des produits vendus au client sont transférés. Les produits des services sont comptabilisés dans la période comptable au cours de laquelle le service est rendu.

3. Commentaires des comptes annuels

3.1 Stock et travaux en cours

	31.12.2022	31.12.2021
	CHF	CHF
Matières premières	802'989,78	704'604,52
Abattement sur rotation et prix de vente	-(397'260,63)	-(370'516,46)
Produits finis	2'068'525,87	2'422'627,74
Abattement sur rotation et prix de vente	-(945'440,53)	-(1'253'604,36)
	1'528'814,49	1'503'111,44

3.2 Couverture du déficit

Solde déficit exercice en cours		-35'449,37
Soldes déficits exercices antérieurs	-35'512,36	-261'239,44
	-35'512,36	-296'688,81

Au 31 décembre 2022, il s'agit du solde à restituer au canton de Neuchâtel en lien avec les Ateliers Partenaires financés selon le système de la couverture du déficit.

3.3 Créance - mesures compensatoires

Lors de sa séance du 20 février 2018, le Grand Conseil a accepté la modification de la Loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) avec un passage à la primauté des cotisations au 1er janvier 2019. La part de alfaset aux mesures compensatoires pour le passage en primauté des cotisations s'élevait à CHF 1'822'928.

Comme l'Etat avait subventionné ces mesures compensatoires à raison de CHF 882'783, le solde dû par alfaset à la caisse de pension s'élevait à CHF 940'145. En 2018, cet engagement avait été comptabilisé par les charges hors exploitation. L'Etat s'étant également engagé à prendre à sa charge le financement futur de ces mesures compensatoires, une créance du même montant figurait dans les immobilisations financières. Cette créance avait été enregistrée par les produits hors exploitation également en 2018.

En 2022, alfaset a remboursé une annuité de CHF 47'010.00 à la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (CPCN). La créance envers l'Etat de Neuchâtel s'est réduite du même montant.

En résumé, la situation se présente de la manière suivante :	CHF
Part d'alfaset aux mesures compensatoires pour le passage en primauté des cotisations	1'822'928,00
./. Subventionnement de l'Etat pour les mesures compensatoires	-882'783,00

Créance Etat de Neuchâtel - mesures compensatoires au 31.12.2018	940'145,00
./. Diminution de la créance - parts 2019 à 2022	-188'040,00
Créance Etat de Neuchâtel - mesures compensatoires au 31.12.2022	752'105,00

3.4 Dettes envers CPNC

	31.12.2022	31.12.2021
	CHF	CHF
Prêt CPCN - part apport supplémentaire	434'058,00	461'188,00
	Court terme	27'130,00
	Long terme	406'928,00
Prêt CPCN - mesures compensatoires	752'105,00	799'115,00
	Court terme	47'010,00
	Long terme	705'095,00
Prêt CPCN - mesures de recapitalisation	1'400'860,00	1'488'420,00
	Court terme	87'560,00
	Long terme	1'313'300,00
Total Court terme	161'700,00	161'700,00
Total Long terme	2'425'323,00	2'587'023,00

3. Commentaire des comptes annuels (suite)

3.5 Dettes envers l’Etat de Neuchâtel	31.12.2022	31.12.2021
	CHF	CHF
Excédent de recettes office AI à restituer (*)	–	500'000,00
	Court terme	500'000,00
	Long terme	–
Dette selon l’accord du 8 mars 2018 (CCFI)	72'136,00	102'136,00
	Court terme	30'000,00
	Long terme	42'136,00
	Total Court terme	30'000,00
	Total Long terme	42'136,00

(*) Voir les explications au point 3.6. ci-après

3.6 Fonds de fluctuation office AI - excédent de recettes office AI

L’office AI du canton de Neuchâtel a confié différents mandats d’observation, de réinsertion et d’insertion professionnelle à alfaset. Ces prestations sont financées par l’Office AI sur la base d’un forfait. Entre 2013 et 2017, les différences annuelles entre les forfaits encaissés de l’OAI et les coûts effectifs des prestations effectuées avaient été comptabilisés à tort dans les fonds propres d’alfaset pour un montant de CHF 1’413’841.33. Ce point faisait d’ailleurs l’objet d’une incertitude relevée dans l’annexe aux comptes annuels de l’institution dès 2017.

Corrections pour les exercices 2013 à 2017 :

En 2019, une analyse complète de ces différences a été effectuée en collaboration entre l’OAI et alfaset. Celle-ci a mené à la conclusion que le total des différences se montait à CHF 225’703.88 jusqu’à l’exercice 2017 y compris et devait être comptabilisé dans un fonds de fluctuation (montant connu qu’en décembre 2019).

Par ailleurs, alfaset étant au bénéfice d’une garantie de prise en charge du déficit pour la période concernée, le montant excédentaire de CHF 1’188’137.95 (CHF 1’413’841.33 ./ CHF 225’703.88) comptabilisé à tort dans les fonds propres devait être restitué au canton de Neuchâtel selon les modalités prévues par la convention datée du 3 avril 2020.

Corrections pour les exercices 2018 à 2019 :

Pour les exercices 2018 et 2019, une attribution annuelle de CHF 200’000.00 au fonds de fluctuation office AI avait été estimée en collaboration avec le SAHA. Par conséquent, le fonds de fluctuation office AI s’élevait à CHF 625’703.88 au 31 décembre 2019.

Corrections sur l’exercice 2020 :

En novembre 2020, l’office AI a confirmé que le solde final du fonds de fluctuation devait s’élever à CHF 483’912.38 au 31 décembre 2019. Par conséquent, une dissolution du fonds de CHF 141’791.50 a été comptabilisé en 2020 dans les produits hors exploitation.

Corrections pour l’exercice 2021 :

En 2019, alfaset avait enregistré une charge relative au fonds de fluctuation AI trop importante de CHF 141’791.50. Par conséquent, le SAHA a diminué de ce même montant le solde final revenant à alfaset dans sa décision de subvention finale. Cette opération avait impacté le résultat 2021 (voir chiffre 3.15, note 1).

Corrections pour l’exercice 2022 :

Dans le rapport qui fait suite à la revue de collaboration périodique pour l’année 2021, l’OAI confirme que l’exercice se termine par un excédent de charges de CHF 13’304.21. Par conséquent, le fonds de fluctuation OAI s’élève à CHF 524’579.45 au 31.12.2022 (537’883.66 CHF au 31.12.2021).

3.7 Fonds de fluctuation atelier „produits orthopédiques“

Selon la convention du 13 septembre 2019 conclue avec le CICR, en cas de résultat positif de l’atelier «produits orthopédiques», la part excédant le 5% du chiffre d’affaires net de l’atelier doit être attribuée à un fonds de fluctuation. Celui-ci est destiné à couvrir d’éventuelles pertes annuelles liées à un volume de commandes insuffisant ou à financer des projets communs de développement de produits.

3.8 Tableau de variation des fonds propres

	Capital	Résultat reporté	Résultat de l’exercice	Total
Solde au 31.12.2020	140'000,00	974'612,82	-442'602,59	672'010,23
Augmentation				0,00
Subvention additionnelle	1.)	114'690,00		114'690,00
Réévaluation RPC	2.)	11'752'501,34		
Résultat de l’exercice			-994'389,93	-994'389,93
Solde au 31.12.2021	140'000,00	12'841'804,16	-1'436'992,52	11'544'811,64
Augmentation				0,00
Subvention additionnelle	1.)	114'690,00		114'690,00
Résultat de l’exercice			-311'579,70	-311'579,70
Solde au 31.12.2022	140'000,00	12'956'494,16	-1'748'572,22	11'347'921,94

1) Le SAHA subventionne l’amortissement financier des prêts contractés en vue du financement de la recapitalisation de la CPCN :

Prêt CPCN - mesures de recapitalisation	87'560
Prêt CPCN - part apport supplémentaire	27'130
Total subvention additionnelle	114'690

2) Détail des réévaluations Swiss GAAP RPC

	31.12.2021	31.12.2021	31.12.2021	31.12.2022
	CO	Réévaluation	RPC	RPC
Capital	140'000		140'000	140'000
Résultat reporté	532'010		532'010	-347'690
Ducroire		-97'485	-97'485	-97'485
Stocks		1'158'312	1'158'312	1'158'312
Immobilisations		11'232'593	11'232'593	11'232'593
Provision pour non-conformité		-13'000	-13'000	-13'000
Provision vacances et heures sup.		-527'919	-527'919	-527'919
Résultat de l’exercice	-994'390		-994'390	-311'580
Subvention additionnelle	114'690		114'690	114'690
Découvert / Fonds propres	-207'690	11'752'501	11'544'812	11'347'922

Le découvert de 207’689.60 CHF présenté par la Fondation dans le rapport au 31 décembre 2021 a été résorbé suite à la réévaluation d’actifs réalisée dans le cadre du passage aux normes Swiss GAAP RPC pour la présentation des comptes annuels 2022.

3.9 Salaires et charges sociales

	2022	2021
	CHF	CHF
Charges de prévoyance	1'607'431,15	1'729'447,55

3.10 Frais de locaux

Les frais de locaux englobent les éléments suivants		
Loyers	1'358'492,69	1'294'187,62
Energie et eau	412'828,29	395'782,25
	1'771'320,98	1'689'969,87

3. Commentaire des comptes annuels (suite)

3.11 Amortissements sur les postes de l'actif immobilisé	2022	2021
	CHF	CHF
Immeubles	351'570,00	265'000,00
Mobilier, équipements, installations	347'256,63	432'510,20
Véhicules	36'830,39	8'591,60
Informatique	49'894,58	12'927,93
Equipements de l'atelier „produits orthopédiques“	76'205,06	87'088,91
Total amortissements immobilisations corporelles	861'756,66	806'118,64
Logiciels	99'269,34	13'652,76
Total amortissements immobilisations incorporelles	99'269,34	13'652,76
Total amortissements actifs immobilisés	961'026,00	819'771,40
3.12 Produits financiers		
Gains de change réalisés	6'966,76	978,60
3.13 Charges financières		
Intérêts du capital et frais bancaires et postaux	48'590,66	42'489,12
Intérêts hypothécaires	80'041,90	86'238,60
Intérêts de la recapitalisation	61'846,30	65'484,50
Intérêts sur cautionnement de CPCN	132'442,10	132'879,90
Pertes de change réalisées	11'666,01	21'613,49
Pertes de change non réalisées	28'088,93	3'214,05
	362'675,90	351'919,66
3.14 Produits exceptionnels		
Participation du canton au déménagement Ateliers Partenaires	–	300'000,00
Subvention extraordinaire Covid-19 - Etat de Neuchâtel	725'012,00 1.)	474'092,00
Indemnités sinistres	44'674,35	19'292,75
Résultat sur cessions d'actifs	3'794,25	27'900,40
Ajustements exercices antérieurs	16'212,25	3'565,51
	789'692,85	824'850,66
1.) Subvention cantonale extraordinaire Covid-19 destinée à compenser une partie des surcoûts et pertes de recettes subis en 2020 et 2021 par l'institution.		
3.15 Charges exceptionnelles		
Dépenses liées au déménagement Ateliers Partenaires	–	300'997,82
Ecart décisions finales subventions 2018-2019	– 1.)	261'578,34
Attribution à la provision litige	99'199,23	–
Régularisations exercices antérieurs	4'105,61	–
	103'304,84	562'576,16
1.) Détails des montants non reconnus dans les décisions finales des subventions pour les exercices 2018 et 2019 :		
Attribution 2019 au fonds OAI non reconnue	–	141'791,50
Pertes sur débiteurs non reconnues	–	46'988,12
Amortissements non reconnus	–	49'722,62
Résultat 2019 CNR non reconnu	–	18'506,85
Cadeaux non reconnus	–	4'569,25
	–	261'578,34

4. Autres informations

4.1 Actifs mis en gage	31.12.2022	31.12.2021
	CHF	CHF
Immeubles, valeur au bilan	20'739'433,19	21'049'000,00
Cédules hypothécaires (déposées pour garantir des engagements propres)	11'000'000,00	11'000'000,00
Crédits sollicités :		
Crédit en compte-courant (ligne de crédit)	10'000'000,00	10'000'000,00
Crédits hypothécaires	4'716'843,90	4'981'843,90
4.2 Engagement conditionnel de prévoyance	16'879'346,00	11'615'934,00
Le Parlement fédéral a adopté le 17 décembre 2010 une réforme de la LPP, entrée en vigueur au 1er janvier 2012, qui implique, entre autres, que les institutions LPP de droit public devront atteindre un taux de couverture de 80% à une échéance de 40 ans, soit en 2052. Des bornes intermédiaires de 60% au 1er janvier 2020 et de 75% au 1er janvier 2030 ont également été fixées.		
Le 26 juin 2013, le Grand Conseil neuchâtelois a adopté une loi modifiant la Loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) qui comprenait différentes mesures de recapitalisation, dont un apport supplémentaire par les employeurs de 60 millions dû au 1er janvier 2019.		
En juillet 2016, le Grand Conseil a abrogé l'alinéa 3 de l'article 4 de la Loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) qui prévoyait, pour les employeurs, l'obligation de provisionner le découvert résiduel situé entre 80% et 100%. Néanmoins, la fin de l'obligation de constituer une provision ne supprime pas l'existence d'un découvert attribuable à alfaset auprès de la CPCN (CHF 16'879'346 au 1er janvier 2023) lequel constitue un engagement conditionnel qui devra, à terme, être financé par le garant et l'employeur.		
L'augmentation de l'engagement conditionnel en comparaison avec l'exercice précédent s'explique essentiellement par les mauvaises performances réalisées par le CPCN sur les marchés boursiers.		
4.3 Evènement post-clôture		
L'Etat s'est engagé à accorder un soutien supplémentaire à l'institution pour l'exercice 2022. Le montant de cette aide n'étant pas encore déterminé précisément, aucun produit n'a été comptabilisé sur l'exercice 2022 conformément au principe de prudence.		
4.4 Dettes découlant d'opérations de crédit-bail non inscrites au bilan		
Contrat de location à long terme, atelier et places de parc (charges non comprises), Jura-Industriel 34, 2300 la Chaux-de-Fonds, échéances prises en considération pour la période du 01.01.2023 au 30.09.2029.	1'895'400,00	2'511'000,00
Contrat de location à long terme, appartements les Guches 13a, 2034 Peseux - échéances prises en considération pour la période du 01.01.2023 au 31.03.2024, renouvellement tacite d'un an.	192'600,00	192'600,00
Contrat de location à long terme, ateliers, clos de Serrières 5, 2000 Neuchâtel - échéances prises en considération pour la période du 01.01.2023 au 01.12.2024.	329'867,15	501'971,75
Contrat de location à long terme, ateliers et places de parc, rue Fritz-Courvoisier, 2300 la Chaux-de-Fonds - échéances prises en considération pour la période du 01.01.2023 au 31.08.2028.	425'943,84	501'110,40
Contrat de location à long terme, ateliers et places de parc, rue Fritz-Courvoisier, 2300 la Chaux-de-Fonds - échéances prises en considération pour la période du 01.01.2023 au 31.05.2031.	257'004,60	287'539,80
Contrat de location à long terme, ateliers et bureaux, rue du 1er Mars 11, Couvet - échéances prises en considération pour la période du 01.01.2023 au 31.12.2023.	121'723,80	240'540,00
Contrat de location à long terme, local pour stockage matériel, rue du 1er Mars 10, Couvet - échéances prises en considération pour la période du 01.01.2023 au 31.03.2023.	1'131,00	5'500,50
Contrat de location à long terme, ateliers TDU et places de parc, rue des Tunnels 38, Neuchâtel - échéances prises en considération pour la période du 01.01.2023 au 31.12.2024.	97'360,80	146'041,20
Contrat de location à long terme, surface commerciale, rue des Falaises 21, Neuchâtel - échéances prises en considération pour la période du 01.01.2023 au 31.05.2031.	2'184'327,00	2'443'851,00

4. Autres informations (suite)

4.5 Transactions avec les parties liées

Les membres du Conseil de Fondation sont appelés parties liées. Les actifs et les passifs, les revenus et les dépenses résultant de transactions avec des parties liées sont listés ci-dessous.

	2022	31.12.2022
	CHF	CHF
	Prestations	Montants ouverts
Prestations salariales (yc charges sociales)	12'500,90	–
Autres frais forfaitaires	1'500,00	–
Frais de déplacements *	5'640,00	–
Total	19'640,90	

Englobe 2'640 CHF de frais payés en 2022 relatifs à l'année 2021.

	31.12.2022	31.12.2021
	CHF	CHF
	Echéance	
Prêts hypothécaires	< 5 ans	1'325'000,00
Prêts hypothécaires	> 5 ans	3'126'843,90
Envers des tiers	> 5 ans	180'000,00
Envers CPCN	< 5 ans	808'500,00
Envers CPCN	> 5 ans	1'778'523,00
Total	7'057'166,90	7'483'866,90

4.7 Honoraires de l'organe de révision	2022	2022
	CHF	CHF
Prestations d'audit	30'000,00	31'000.00
Autres prestations	6'500,00	–

4.8 Engagement de prévoyance	230'633,35	265'387.30
------------------------------	------------	------------

4.9 Approbation des comptes

Les comptes 2021 ont été approuvés à l'unanimité par le conseil de Fondation en date du 22 juin 2022.

5. Tableaux de variation

5.1 Tableau de variation de immobilisations corporelles

	Immeubles	Mobilier et équipements	Atelier produits ortho.	Véhicules	Informatique	Immo.en cours	Total
Valeurs brutes au 31.12.2020	13'362'462,50	5'352'491,65	621'036,47	431'104,05	208'954,05	76'526,45	20'052'575,17
Acquisitions						353'546,48	353'546,48
Réévaluation				8'412,18			8'412,18
Cessions							0,00
Réévaluation RPC	7'682'577,09						7'682'577,09
Transfert	3'960,41	83'549,36	19'780,00	121'957,18	42'760,05	-229'246,96	42'760,04
Valeurs brutes au 31.12.2021	21'049'000,00	5'436'041,01	640'816,47	561'473,41	251'714,10	200'825,97	28'139'870,96
Amortissements cumulés au 31.12.2020	-2'844'420,25	-3'163'391,77	-78'504,56	-409'792,45	-185'661,12	0,00	-6'681'770,15
Amortissement	-265'000,00	-439'176,88	-87'088,91	-8'591,60	-12'927,93		-812'785,32
Réévaluation RPC	3'109'420,25	351'390,32	22'507,07	21'297,03	45'401,57		3'550'016,24
Amortissements cumulés au 31.12.2021	0,00	-3'251'178,33	-143'086,40	-397'087,02	-153'187,48	0,00	-3'944'539,23
Valeurs nettes au 31.12.2020	10'518'042,25	2'189'099,88	542'531,91	21'311,60	23'292,93	76'526,45	13'370'805,02
Valeurs nettes au 31.12.2021	21'049'000,00	2'184'862,68	497'730,07	164'386,39	98'526,62	200'825,97	24'195'331,73
Valeurs brutes au 31.12.2021	21'049'000,00	5'436'041,01	640'816,47	561'473,41	251'714,10	200'825,97	28'139'870,96
Acquisitions						348'967,17	348'967,17
Cessions		-260'930,65		-58'500,00	-2'241,05	-18'866,70	-340'538,40
Réévaluation RPC							0,00
Transfert	42'003,19	45'417,79	2'690,39	64'500,00	29'402,52	-154'611,37	29'402,52
Valeurs brutes au 31.12.2022	21'091'003,19	5'220'528,15	643'506,86	567'473,41	278'875,57	376'315,07	28'177'702,25
Amortissements cumulés au 31.12.2021	0,00	-3'251'178,33	-143'086,40	-397'087,02	-153'187,48	0,00	-3'944'539,23
Amortissements	-351'570,00	-347'256,63	-76'205,06	-36'830,39	-49'894,58		-861'756,66
Cessions		260'930,65		58'500,00			319'430,65
Amortissements cumulés au 31.12.2022	-351'570,00	-3'337'504,31	-219'291,46	-375'417,41	-203'082,06	0,00	-4'486'865,24
Valeurs nettes au 31.12.2021	21'049'000,00	2'184'862,68	497'730,07	164'386,39	98'526,62	200'825,97	24'195'331,73
Valeurs nettes au 31.12.2022	20'739'433,19	1'883'023,84	424'215,40	192'056,00	75'793,51	376'315,07	23'690'837,01

5. Tableaux de variation (suite)

5.2 Tableau de variation des immobilisations incorporelles 2020-21

	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Valeurs brutes au 31.12.2020	171'155,00	376'880,00	548'035,00
Acquisitions		653'840,60	653'840,60
Cessions			0,00
Réévaluation RPC			0,00
Transfert	796'533,49	-839'293,39	-42'759,90
Valeurs brutes au 31.12.2021	967'688,49	191'427,21	1'159'115,70
Amortissements cumulés au 31.12.2020	-157'502,39	0,00	-157'502,39
Amortissements	-13'652,76		-13'652,76
Cessions	0,00		0,00
Amortissements cumulés au 31.12.2021	-171'155,15	0,00	-171'155,15
Valeurs nettes au 31.12.2020	13'652,61	376'880,00	390'532,61
Valeurs nettes au 31.12.2021	796'533,34	191'427,21	987'960,55

5.2 Tableau de variation des immobilisations incorporelles 2021-22

	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Valeurs brutes au 31.12.2021	967'688,49	191'427,21	1'159'115,70
Acquisitions		161'626,00	161'626,00
Cessions		0,00	0,00
Réévaluation RPC			0,00
Transfert	307'905,99	-337'308,59	-29'402,60
Valeurs brutes au 31.12.2022	1'275'594,48	15'744,62	1'291'339,10
Amortissements cumulés au 31.12.2021	-171'155,15	0,00	-171'155,15
Amortissements	-99'269,34		-99'269,34
Cessions			0,00
Amortissements cumulés au 31.12.2022	-270'424,49	0,00	-270'424,49
Valeurs nettes au 31.12.2021	796'533,34	191'427,21	987'960,55
Valeurs nettes au 31.12.2022	1'005'169,99	15'744,62	1'020'914,61

5.3 Tableau de variation des provisions

	Non-conformité	Vacances et heures sup.	Litige	Total
Soldes au 31.12.2020	0,00	0,00	0,00	0,00
Attribution	13'000,00	527'918.52		540'918,52
Soldes au 31.12.2021	13'000,00	527'918.52	0,00	540'918,52
Attribution			99'199,23	99'199,23
Dissolution	-1'220,75	-13'602.77		-14'823,52
Soldes au 31.12.2022	11'779,25	514'315.75	99'199,23	625'294,23



	2022
	CHF
Encaissements liés aux activités industrielles	7'207'591,74
Encaissements liés aux facturations pensionnaires	5'648'394,09
Encaissements liés aux subventions cantonales	13'353'185,35
Encaissements liés aux autres produits d'exploitation	1'172'837,96
Décaissements liés aux autres charges d'exploitation	-5'796'775,65
Décaissements liés aux activités industrielles	-1'493'260,25
Décaissements liés aux charges de personnel	-18'825'909,25
Flux liés aux activités d'exploitation	1'266'063,99
Désinvestissements dans les immobilisations financières	44'554,40
Investissements dans les immobilisations financières	-
Investissements dans les immobilisations corporelles	-489'484,54
Encaissements sur cessions d'actifs	3'794,25
Flux liés aux activités d'investissement	-441'135,89
Remboursements avance à terme fixe	-501'000,00
Remboursements prêts hypothécaires	-265'000,00
Remboursements prêts CPCN	-161'700,00
Remboursement prêt Etat de Neuchâtel	-530'000,00
Remboursement prêt CICR	-112'627,67
Décaissements liés aux charges financières	-355'709,14
Subvention additionnelle (prêts CPCN)	114'690,00
Flux liés aux activités de financement	-1'811'346,81
Variation de la trésorerie nette	-986'419,51
Variation de la trésorerie nette	
Trésorerie au 1er janvier	3'044'944,94
Trésorerie au 31 décembre	2'058'525,43
Variation de la trésorerie nette	-986'419,51

Le passage aux normes Swiss GAAP RPC a nécessité l'établissement de comptes comparatifs 2021 selon le même référentiel comptable, permettant ainsi de présenter un tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2022.

Les comptes 2020 n'ayant pas été retraités, il ne serait pas pertinent de présenter, en comparaison du tableau des flux 2022, un tableau 2021 établi sur la base des comptes CO.



Situation du personnel

	2021	2022
Mission étatique		
La Chaux-de-Fonds		
Personnes en situation de handicap	179	178
Personnes valides	104	105
Neuchâtel		
Personnes en situation de handicap	174	171
Personnes valides	59	52
Couvet		
Personnes en situation de handicap	31	33
Personnes valides	6	6
Centre Neuchâtelois de Réhabilitation psychosociale		
Personnes en situation de handicap	58	59
Personnes valides	8	9
Les Ateliers Partenaires		
Personnes en situation de handicap	83	118
Personnes valides	12	12
Total mission étatique	714	743
Atelier orthopédique		
Personnes en situation de handicap	16	16
Personnes valides	5	10
Total hors mission étatique	21	26
Total personnes en situation de handicap	541	575
Total personnes valides	194	194
Total du personnel de la Fondation	735	769



Donateurs Sponsors

Association PLAKART	Optimiso Group SA
Autocars Hertzseisen - Giger SA	Paroisse cath. romaine
B. Cuche SA	Paroisse évangélique réformée
Badan Gérald SA	Python Gilbert
Bloch Marc Alain	Racine Francine & Jean-Jacques
Brandt Monquie & Marcel	Sigrist-Loutenbach Chantal
Calderon Rojo Noelia	Simonis Gerardus
Caloritec SA	Steulet Marie-Paule
Chabloz Claude Henri	Strahm Philippe
Clés Meyer Solutions	Varrin Stéphane
Erard Dominique	Verdon Bernadette
Faivre Françoise & Charles-Albert	Ville de Neuchâtel
Greub Machines SA	Winkenbach SA
Groupe E	Zen-Ruffinen Piermarco
GVH La Chaux-de-Fonds SA	
Heidelberg Suisse SA	
Jeanneret Evelyne & Denis	
Kiener + Wittlin AG	
Leitenberg Bertrand	
Ludothèque de Morat	
Moevi Mathilde Carmen	
Martinet Anita	
Matériaux Sabag SA	
Meier-Kilchmann Brigitte	
Menoret Aurélie, Line Marie & Gérard	
Moevi Hans	
Moveri	

Les sponsors contribuent
généreusement à la réalisation du
rapport annuel de la Fondation Alfaset



Fondation Alfaset
Rue des Terreaux 48
Case postale | CH-2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. + 41 32 967 96 50 | info@alfaset.ch

alfaset.ch

Impressum

Impression | Fondation Alfaset, La Chaux-de-Fonds
Conception et design | WORX Design GmbH, Bienne
Photos | BergerTam Photography, Val-de-Travers